

Partager les constats pour continuer à construire l'avenir de la Haute-Saône

Dans le prolongement de la démarche Haute-Saône 2015 initiée en 2002 qui a donné naissance à de nombreuses politiques, notamment territoriales, le Conseil général de la Haute-Saône a souhaité renouveler son cadre stratégique d'intervention à l'horizon 2020.

Pour préparer des orientations ambitieuses et en phase avec les besoins des Haut-Saônois en constante mutation, notre collectivité a décidé de faire appel à l'expérience et à la rigueur statistique de l'Insee. Ce partenariat a débouché sur la production de divers supports de diagnostic posant d'emblée les enjeux pour notre département. Ils ont permis d'animer de nombreuses réunions de travail avec plus d'une centaine de partenaires de l'action du Conseil général, des élus de la collectivité et des Communautés de communes.

Vous trouverez ici « l'essentiel » des évolutions structurelles qui font aujourd'hui que notre département progresse, s'équipe, attire des habitants...

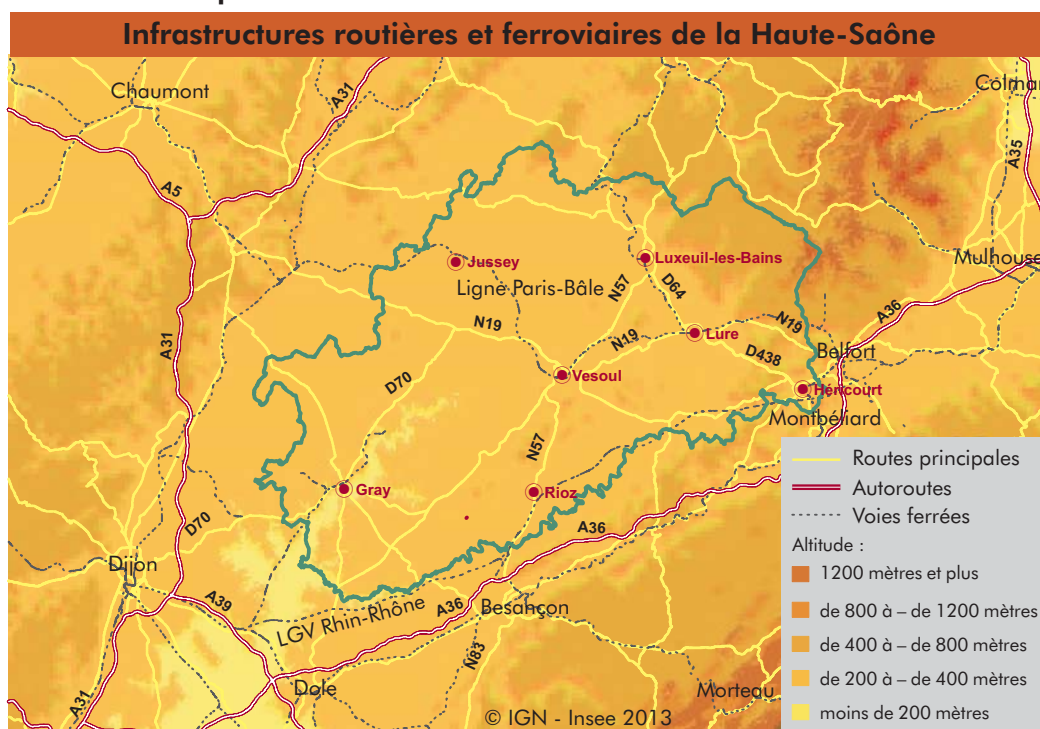
Partager les constats et les analyser, c'est la seule manière de se renouveler constamment et ainsi construire l'avenir !

Yves KRATTINGER
Sénateur de la Haute-Saône
Président du Conseil général

LA HAUTE-SAÔNE : UN DÉPARTEMENT EN MUTATION, UNE COHÉSION TERRITORIALE À RENFORCER

Territoire rural, la Haute-Saône s'appuie sur un réseau de bourgs et villes le structurant en équipements et services autour de 13 bassins de vie. Vesoul, Gray, Lure et les autres pôles d'emploi perdent des habitants alors que beaucoup de communes du sud et de l'est du département, à l'instar d'Héricourt, connaissent depuis 10 ans une forte croissance démographique sous l'influence de Besançon, de Belfort ou de Montbéliard. Un développement de l'emploi accompagne ce renouveau démographique entraîné par l'arrivée de familles. Territoire industriel, la Haute-Saône est particulièrement sensible aux mutations économiques et aux fluctuations conjoncturelles. Les jeunes, les femmes et les seniors rencontrent des difficultés d'insertion sur le marché du travail. La pauvreté est très présente dans les villes et les territoires ruraux isolés.

La modernisation du réseau routier a favorisé la périurbanisation en provenance du Doubs et du Territoire de Belfort



Haute-Saône : un territoire à dominante rurale

La faible densité de la population (45 habitants au km²) confère un caractère rural au département de la Haute-Saône. Parmi les 239 000 Haut-Saônois, 70 % habitent dans un bassin de vie rural contre 31 % au niveau national. Cette image est confortée par la part élevée des surfaces boisées et des espaces agricoles. Pour autant, seuls 5 % des 82 000 emplois du département sont agricoles contre 7 % pour les

dix départements de taille comparable. (cf. « les territoires de comparaison »). La Haute-Saône reste très industrielle avec 21 % des emplois contre 17 % dans ces territoires de comparaison.

Dans ce territoire rural, le rôle des bourgs est essentiel par les équipements et les services qu'ils offrent à l'ensemble de la population haut-saônoise. L'accès des habitants aux équipements les plus courants s'organise autour de 13 bassins de vie centrés autour des bourgs. La présence de ces bourgs et villes garantit un

accès rapide aux équipements. Bien que les Haut-Saônois soient moins bien dotés en équipements que les territoires de comparaison – 288 équipements pour 10 000 habitants contre 322 pour les territoires de comparaison –, ils effectuent moins de temps de trajet pour y accéder. La Haute-Saône compte ainsi relativement moins d'habitants isolés que dans les territoires de comparaison : moins de 2 % des Haut-Saônois se situent à plus de 7 minutes de la gamme d'équipements de proximité (boulangeries,

écoles primaires, médecins généralistes...) et 1 % à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire (supermarchés, collèges...). Les équipements sont d'abord à vocation locale ou départementale, plus rarement à vocation régionale (pôle universitaire, CHU...). Ainsi, de nombreux jeunes doivent quitter le territoire pour poursuivre leurs études supérieures. Ce phénomène est plus marqué que dans les territoires de comparaison. En matière de santé, la Haute-Saône est aussi bien dotée en médecins généralistes que les territoires de comparaison. En revanche, elle dispose de moins de médecins spécialistes (respectivement 2,8 pour 10 000 habitants contre 4,5). Ces derniers se concentrent davantage dans les grands pôles urbains, moins présents dans le département.

Vesoul, moteur économique interne du département

Les unités urbaines de Vesoul, Luxeuil-les-Bains, Gray, Lure et Saint-Loup-sur-Semouse assurent une fonction de pôle d'emploi (cf. « définitions ») structurante pour le territoire en concentrant davantage les emplois que la population active. En 2009, elles regroupent 27 % de la population active et 52 % des emplois du département. Certains de ces pôles sont confrontés à des difficultés économiques structurelles et au développement de la périurbanisation qui conduit les populations à les quitter pour s'installer à leur périphérie.

Les territoires de comparaison

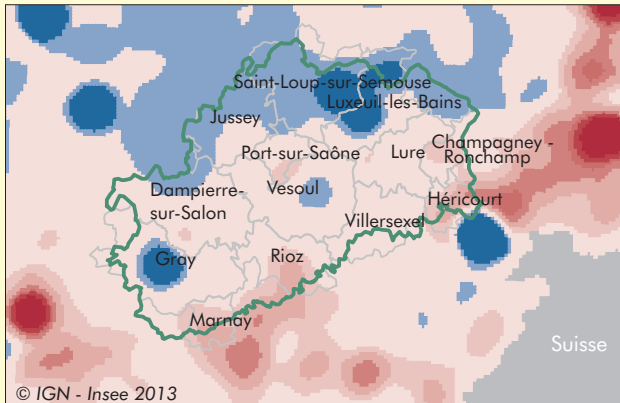
Pour réaliser ce diagnostic de territoire, le département de Haute-Saône est systématiquement comparé avec les tendances observées dans dix départements de taille comparable. Ces comparaisons ont pour but de distinguer ce qui est spécifique au département de Haute-Saône, et de situer des niveaux ou des évolutions. Les dix départements de comparaison comptent tous entre 200 000 et 300 000 habitants. Ce sont les départements des Ardennes, de l'Aveyron, de Corrèze, d'Indre, du Jura, de Haute-Loire, de la Nièvre, de l'Orne, des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne.

	Haute-Saône	Départements de comparaison (en moyenne)
Population	239 194	250 173
Nombre d'habitants au km ²	44,6	43,4
Part de la population résidant dans les aires urbaines hors pôles urbains (en %)	38,9	22,3
Taux de variation annuel moyen de la population entre 1999 et 2009 (en %)	0,40	0,32
<i>dont due au solde naturel</i>	+ 0,22	- 0,05
<i>dont due au solde migratoire apparent</i>	+ 0,18	+ 0,36
Nombre d'emplois	82 141	95 847
Nombre d'emplois au km ²	15,3	16,6
Part de l'industrie dans l'emploi total (en %)	21,2	17,3
Part des personnes travaillant en dehors du département (en % des actifs occupés)	24,3	11,5
Part de la population à plus de 7 minutes de la gamme de proximité (en %)	1,8	3,6
Part de la population à plus de 14 minutes de la gamme intermédiaire (en %)	1,0	4,1

Source : Insee (Recensement de la population 2009)

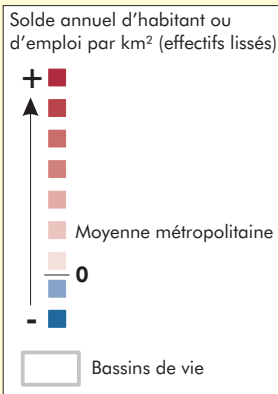
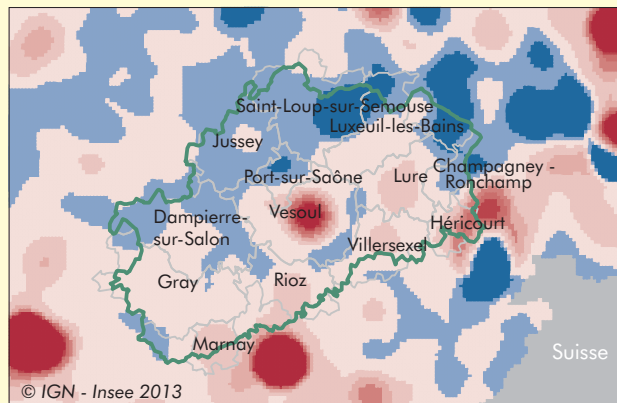
Vesoul économiquement attractive, moins du point de vue résidentiel

Évolution annuelle de la population



Dynamique de la population et de l'emploi en Haute-Saône entre 1999 et 2009

Évolution annuelle de l'emploi



Source : Insee (Recensements de la population 1999 et 2009 [exploitations principales et complémentaires])

Au final, aucun des cinq pôles d'emploi n'est attractif d'un point de vue résidentiel.

Seconde unité urbaine du département avec 11 500 habitants, Héricourt a une population active supérieure à l'emploi offert. Elle assure ainsi en premier lieu une fonction résidentielle. Plus de 40 % des actifs qui y résident travaillent en dehors de l'unité urbaine, essentiellement dans les pôles d'emploi de Belfort et Montbéliard. Prise dans une dynamique de périurbanisation, Héricourt est la seule ville importante à être attractive du point de vue résidentiel.

Le pôle d'emploi de Vesoul est au cœur des échanges

économiques du département. En 2009, il offre 21 500 emplois, soit 26 % des emplois du département. Cette proportion était de 18 % en 1975. L'emploi y progresse de façon continue et soutenue depuis 1990. Ce dynamisme de l'emploi ne s'accompagne pas d'un regain d'attractivité résidentielle. La population diminue dans le pôle urbain de Vesoul entre 1999 et 2009 et augmente peu sur l'ensemble du bassin de vie (+ 0,2 % par an). Pour répondre à l'offre d'emplois sur Vesoul, les déplacements domicile-travail s'amplifient et sont excédentaires avec les principales agglomérations qui l'entourent. Par exemple,

chaque jour, 1 340 actifs résidant dans l'aire urbaine de Besançon se rendent dans celle de Vesoul afin d'y exercer leur profession. Dans le même temps, 980 actifs occupés effectuent le trajet inverse.

Le pôle d'emploi de Lure maintient sa population et connaît une croissance de son emploi. Il bénéficie de la proximité des grands pôles urbains du nord Franche-Comté, de la présence d'emplois administratifs liés à sa position de sous-préfecture, et de trois grands établissements industriels de plus de 100 salariés (Vétoquinol, Faurecia et Swedspan France). Dans les trois autres pôles de Luxeuil-les-Bains,

Saint-Loup-sur-Semouse et Gray, la population diminue et l'emploi est stable ou en baisse, reflétant un manque d'attractivité. Les difficultés économiques qui ont touché le nord de la Haute-Saône et les vallées vosgiennes dans les années 1980-1990, ont affecté durablement les pôles urbains de Luxeuil-les-Bains et de Saint-Loup-sur-Semouse. Du fait de son relatif isolement géographique et de la présence de grands établissements, le pôle d'emploi de Gray demeure relativement autonome.

Dans ce contexte, renforcer la cohésion sociale territoriale, tirer parti des grands pôles d'emploi situés hors du département et renforcer l'attractivité de ses villes sont autant d'enjeux pour l'avenir de la Haute-Saône.

Une grande partie du sud et de l'est du département sous l'influence de Besançon, Belfort et Montbéliard

Sous l'angle des déplacements domicile-travail, 90 % des Haut-Saônois se situent sous l'influence des villes contre 83 % dans les départements de taille comparable. Spécificité haut-saônoise, une partie de ces villes sont des grands pôles urbains situés hors du département. L'aire urbaine de Besançon, au sud, s'étend en Haute-Saône jusqu'à rejoindre celle de Vesoul. Celles de Belfort et de Montbéliard, au nord-est, pénètrent également dans le département et se

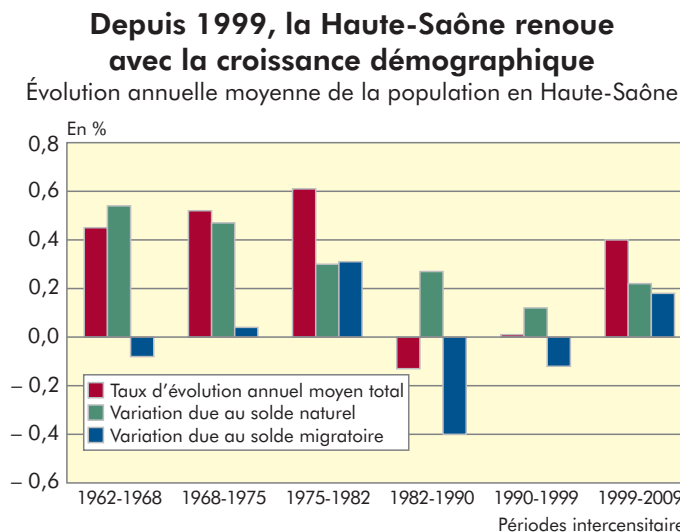
partagent un espace multipolarisé allant jusqu'aux portes de Lure. La proximité aux grands pôles urbains élargit les possibilités d'accès à l'emploi pour les Haut-Saônois. Elle assure un effet d'entraînement en alimentant l'économie présente des territoires sous influence urbaine.

Chaque jour, 23 800 Haut-Saônois, soit 24 % des actifs résidents occupés, travaillent hors du département. Cette part est deux fois plus importante que dans les départements de taille comparable. Cette facilité de déplacement des actifs s'explique par la proximité de grands pôles d'emplois hors du département et par des infrastructures facilitant ces déplacements. Dans le même temps, 8 000 actifs résidant hors du département viennent chaque jour travailler en Haute-Saône. Ce déséquilibre des échanges quotidiens domicile-travail, induit en contrepartie une certaine dépendance économique de la Haute-Saône vis-à-vis des pôles d'emploi de Besançon,

Belfort et Montbéliard. Elle se traduit aussi par une forte augmentation des navettes domicile-travail, la saturation de certaines portions du réseau routier, un accroissement des émissions de CO₂ et un risque accru d'accidents de la route.

Un regain d'attractivité résidentielle dans les territoires les plus proches de Besançon, Belfort et Montbéliard

Entre 1999 et 2009, la population haute-saônoise augmente de + 0,4 % par an. Sur cette période, le département redevient attractif du point de vue démographique. Il rompt avec la tendance observée dans les années 80 et 90 marquées par un déficit migratoire en lien avec les difficultés économiques du département. Toutefois, l'excédent migratoire observé en Haute-Saône (+ 0,18 % par an) sur la période récente est deux fois moins élevé que



Source : Insee (Recensements de la population)

celui enregistré dans les départements de comparaison (+ 0,36 % par an).

Ce regain récent d'attractivité s'observe essentiellement dans les territoires haut-saônois les plus proches de Besançon, Belfort et Montbéliard. Il se concentre autour de Rioz, Marnay, Héricourt, Villersexel, Champagny-Ronchamp, et Lure dans une moindre mesure. Le coût relativement moins élevé du foncier incite de nombreux ménages à venir s'installer dans le sud et l'est de la Haute-Saône, tout en continuant de travailler dans les grands pôles urbains des départements voisins. Dans les bassins de vie les plus dynamiques du département – Marnay, Rioz et Héricourt – l'attractivité résidentielle s'accompagne d'une croissance forte de l'emploi. Cette attractivité résidentielle concerne davantage les familles et les personnes actives de 25 à 40 ans que dans les départements de comparaison. En conséquence, l'habitat en

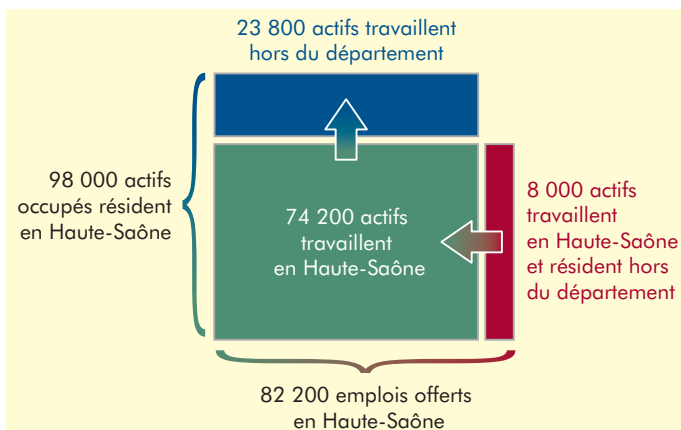
maison individuelle progresse dans ces secteurs.

L'arrivée de familles modifie les grands équilibres démographiques

Sur ces territoires bénéficiant d'un regain d'attractivité, les effets du vieillissement de la population sont moins visibles. Comme ailleurs, le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus augmente. Pour autant, leur part dans la population demeure plus faible que dans le reste du département. Elle diminue même dans le bassin de vie de Rioz. Dans ce contexte, ces territoires sont confrontés à un double enjeu pour leur avenir : répondre aux besoins en services, équipements, transports, des familles et de la population âgée.

En dehors de ces territoires périurbains, le reste de la Haute-Saône demeure peu attractif du point de vue résidentiel et reste exposé au vieillissement

Près d'un quart des actifs quitte le département pour occuper un emploi



Source : Insee (Recensement de la population 2009)

rapide de sa population. Les bassins de vie de Vesoul et de Gray connaissent un équilibre migratoire. Les bassins de vie du nord du département (Jussey, Saint-Loup-sur-Semouse, Luxeuil-les-Bains) perdent des habitants.

La fécondité des Haut-Saônoises reste forte, avec un indice conjoncturel de 2,12. Il figure parmi les plus élevés de France métropolitaine. Conjuguée à cet effet, l'arrivée de familles permet à la population de la Haute-Saône de conserver une relative jeunesse. En 2009, la Haute-Saône compte 160 jeunes de moins de 25 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus contre 127 pour les territoires de comparaison. À plus long terme, si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, le nombre de personnes de 60 ans ou plus passerait de 58 600 en 2009 à 83 000 en 2030 (+ 44 %) ; la progression serait plus marquée pour les 80 ans ou plus (+ 58 %). Le nombre de personnes de moins de 20 ans resterait stable autour de 58 000.

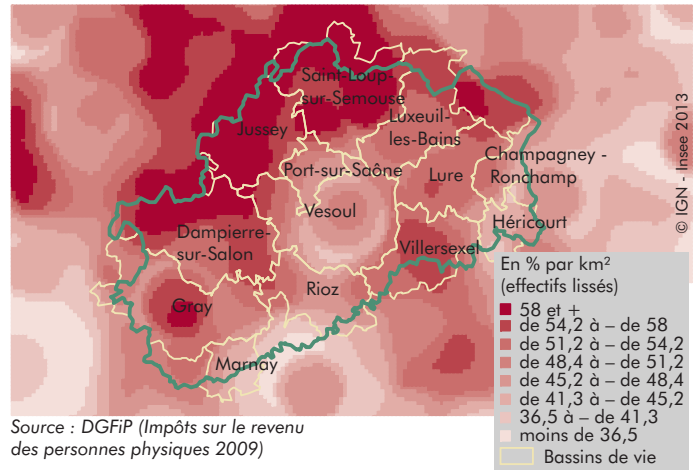
Toutefois, le nombre des plus jeunes diminuerait (- 0,3 % par an pour les 0 à 3 ans, - 0,2 % par an pour les 4 à 10 ans) tandis que celui des 11 à 17 ans augmenterait (+ 0,2 % par an). La modification de la structure démographique départementale conduirait à une augmentation potentielle de la dépendance et à la nécessité de conserver une gestion active des plus jeunes en proposant à leurs familles les équipements scolaires et culturels nécessaires.

Un département sensible aux mutations économiques

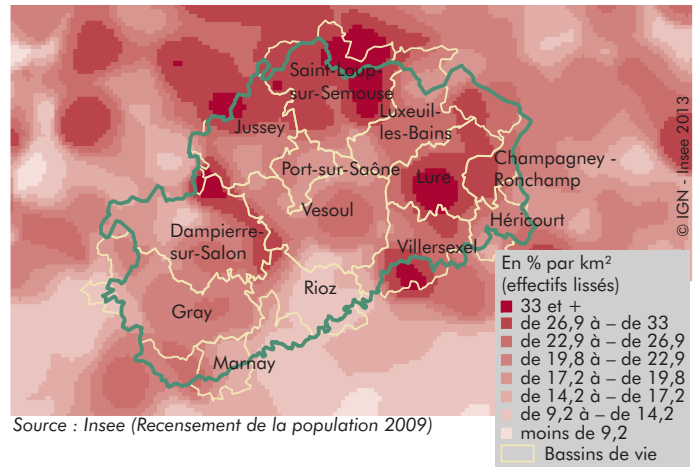
Jusqu'en 2011, l'emploi et le chômage en Haute-Saône suivent le profil régional. En dehors de l'année 2010 marquée par une création nette d'emploi, l'emploi salarié diminue de façon quasi-continue au cours des années 2000. Par rapport à fin 2002, soit en un peu moins de 10 ans, il a baissé de 10 %. Parallèlement à l'emploi, le chômage progresse. Il atteint 10,0 %

Le nord de la Haute-Saône cumule de nombreuses difficultés sociales

Part des foyers fiscaux non imposés en Haute-Saône

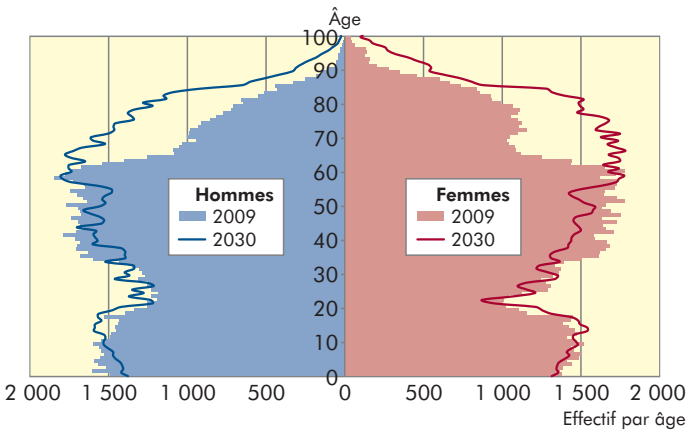


Part des jeunes non insérés sur le marché du travail parmi les 18-25 ans en Haute-Saône

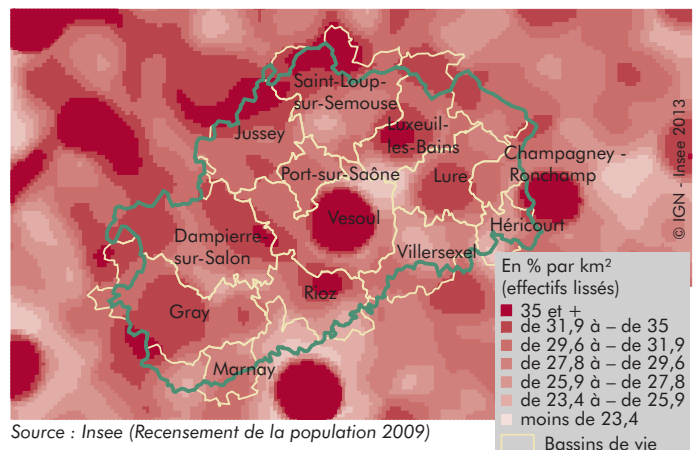


Autant de moins de 20 ans en 2030 qu'en 2009

Pyramide des âges du département de la Haute-Saône en 2009 et projection au 1^{er} janvier 2030



Part des personnes seules parmi les 65 ans et plus vivant à domicile en Haute-Saône



de la population active au 3^e trimestre 2012 contre 6,4 % dix ans plus tôt. En période de crise, les évolutions à la baisse de l'emploi et à la hausse du chômage sont particulièrement marquées. Avec plus d'un tiers d'emplois dans des secteurs potentiellement fragiles (intérim, fabrication de matériels de transports terrestre, ...), la Haute-Saône figure parmi les départements métropolitains les plus exposés aux retournements conjoncturels.

Le département est aussi confronté à une relative faiblesse de son secteur tertiaire et à une moindre qualification de sa population résidente. Avec 28 000 emplois, le secteur tertiaire privé en Haute-Saône représente 33,7 % de l'emploi contre 35,5 % pour les départements de comparaison. Les femmes s'orientant en priorité vers ce secteur, cette moindre présence ne favorise pas leur accès à l'emploi. De plus, le département compte proportionnellement plus d'actifs rencontrant potentiellement des difficultés

à s'insérer sur le marché du travail. Les ouvriers sont plus présents en Haute-Saône (31 %) que dans les départements de taille comparable (27 %), particulièrement les ouvriers non qualifiés (14 % contre 11 %). Les Hauts-Saônois sont proportionnellement plus nombreux à être peu ou faiblement diplômés : 36 % n'ont pas de diplôme ou uniquement le certificat d'études primaires contre 34 % dans les départements de taille comparable.

Davantage de populations potentiellement fragiles dans les villes et les territoires ruraux isolés

En 2009, 33 000 personnes, soit 13,8 % des Haut-Saônois, vivent sous le seuil de pauvreté (954 €), une proportion proche de la moyenne des départements français. La pauvreté est par ailleurs davantage concentrée autour du seuil de pauvreté que dans les départements de

Définitions

Un pôle d'emploi est défini comme une unité urbaine de plus de 1 500 emplois. Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Selon le nouveau zonage en aires urbaines défini en 2010, l'Insee distingue trois catégories de pôles d'emploi :

- les petits pôles, qui offrent entre 1 500 et 5 000 emplois,
- les moyens pôles, qui offrent entre 5 000 et 10 000 emplois,
- les grands pôles urbains qui offrent plus de 10 000 emplois.

Le département de Haute-Saône compte un grand pôle urbain (Vesoul), trois moyens pôles (Gray, Lure, Luxeuil-les-Bains) et un petit pôle (Saint-Loup-sur-Semouse).

Le bassin de vie se définit comme le plus petit territoire au sein duquel les habitants ont à leur disposition les équipements et les services les plus courants.

comparaison. Il y a donc proportionnellement moins de pauvres très pauvres en Haute-Saône qu'ailleurs. Au-delà de cet indicateur monétaire, la Haute-Saône, territoire rural, bénéficie d'amortisseurs sociaux comme les jardins collectifs et l'affouage.

En revanche, les jeunes rencontrent davantage de difficultés d'insertion sur le marché du travail et d'accès à l'autonomie que dans les départements de comparaison. Les femmes et les seniors sont confrontés aux mêmes difficultés. Par rapport aux départements comparables, leur taux d'activité et d'emploi sont inférieurs et leur taux de chômage supérieur.

Ces situations moyennes reflètent des disparités territoriales. Avec un taux de pauvreté de 16,5 % dans les communes urbaines (14,1 % en moyenne pour la France métropolitaine), la pauvreté apparaît plus marquée dans les villes et bourgs du département. Dans les communes rurales, ce taux (11,7 %) est dans la moyenne. Les difficultés rencontrées par les jeunes sont plus marquées dans le nord du département, dans l'est et entre Vesoul et Dampierre-sur-Salon. Les personnes âgées seules sont structurellement plus présentes dans les unités urbaines. Elles sont aussi surreprésentées dans les zones plus rurales du nord du département et entre Vesoul et Dampierre-sur-Salon. ■

Pour en savoir plus

- Dossier « [Diagnostic territorial de Haute-Saône](#) », Insee Franche-Comté, mars 2013.
- Faure A. « [Un Franc-Comtois sur deux vit dans un bassin de vie rural](#) », *Info web* n° 96, Insee Franche-Comté, décembre 2012.
- Quillery P., Mirault A. « [Les grandes aires urbaines comtoises étendent leur emprise sur le territoire régional](#) », *L'essentiel* n° 133, Insee Franche-Comté, novembre 2011.